**Rapport de jury CAPEPS Ecrit 1 2012**

**Sujet :** En quoi la transformation de la place, de la forme et de la fonction des activités de combat en France se reflète-t-elle dans l’évolution de l’EPS depuis la fin du XIXème siècle?

**ANALYSE DU SUJET**

Remarques générales : Le sujet de la première épreuve d’admissibilité de la session 2012 du CAPEPS et du CAFEP proposait une réflexion sur une partie du quatrième item du programme : les activités de combat, ce qui a constitué une difficulté dans son traitement. Ainsi, les candidats ont eu des difficultés à articuler les trois termes associés aux activités de combat : Place, forme et fonction, qui constituaient l’entrée obligée dans le traitement de la question posée. En général les candidats n’ont considéré qu’un ou deux termes et la plupart du temps que de façon globale. Très peu sont parvenu à faire les mises en relations pertinentes permettant de caractériser ou d’analyser les liens entre ces trois termes et à les relier à l’évolution de l’EPS pour en caractériser le reflet. En général, c’est l’évolution de l’EPS qui a organisé les problématiques proposées.

Alors que le sujet proposait ces trois termes comme analyseurs (à envisager dans leurs transformations) permettant de structurer la réflexion, la plupart des candidats ont considéré l’évolution de l’EPS comme fil directeur de la réflexion ce qui a orienté le développement des argumentaires de façon très générale, délaissant souvent les activités de combat alors que celles-ci devaient être organisatrices de la réflexion à mener. En conséquence, la question du reflet n’a été envisagée dans les problématiques proposées, que comme une conséquence de l’évolution de l’EPS dans la majorité des copies. Très peu de copies proposent une mise en relation de la culture sociale (les APC dans la société française : du spectacle sportif à l’évolution des fédérations) et culture scolaire (l’intégration et le traitement des APC dans l’école).

Il faut également noter l'hétérogénéité des connaissances présentées avec une difficulté à balayer l'ensemble de la période de façon homogène : des lacunes certaines et des périodes occultées nuisent aux argumentaires. Les activités de combat sont peu connues ou alors de façon ponctuelle et limitée (judo) alors qu’elles sont présentes sur toute la période. Si le début de la période est relativement maîtrisé, s’appuyer sur la période des « Bataillons scolaires » pour caricaturer, en présentant la France s’adonnant à l’instruction militaire est certainement excessif. Peu d’analyses du contenu des concours de recrutement incluant la formation aux activités de combat ; de même, peu de candidats évoquent et discutent l’évolution des tutelles administratives qui était aussi un bon indicateur de l’évolution de l’EP et de la prise en compte des APC (statut et finalités associées). Sur le contenu des copies : L’élargissement de la période du programme a constitué une difficulté supplémentaire : si les candidats montrent une certaine connaissance de la fin du XXIème siècle, il n’en est pas de même sur la période correspondant à l’entre-deux guerres. De même, la période plus contemporaine reste peu abordée et maîtrisée. Très rares sont les candidats qui envisagent les aspects contextuels liés à l’histoire des idées ou l’évolution des mentalités sur la période, tout au plus reste-t-on dans l’histoire de l’EP. Une histoire de l’EPS relevant souvent d’une vision (hagiographique et anthropomorphique) résolument optimiste de l’évolution de la discipline. Enfin, la volonté de citer des auteurs et des références bibliographiques amène certains candidats à le faire de façon approximative, caricaturale voire erronée : Cela dessert le candidat et hypothèque la valeur démonstrative de l'argument.

Analyse et problématisation : Le sujet attendait une mise en relation entre culture sociale et culture scolaire, cela par un segment précis de la culture sociale française : Les activités (physiques) de combat ou APC mises en relation avec l’EPS, la discipline scolaire en général. Il s’agissait donc d’identifier les choix d’APC réalisés par la discipline au cours de son histoire, d’en identifier les conditions d’intégration scolaire, de caractériser les mises en forme scolaire (pour quoi et pour qui) et selon quelle périodisation afin de pouvoir envisager le reflet de ces transformations en EPS.

La problématisation devait viser à rendre compte du reflet de ces mises en relation avec l’évolution de la discipline : « Se reflète » devrait être au cœur de la problématisation. Rester sur l’EPS en évoquant des décalages entre APC société et EPS ou bien des reflets différents selon périodes, n’était pas suffisant. Le « en quoi » supposait de dépasser le simple constat pour s’attacher à analyser les différentes activités physiques de combat à l’aide d’indicateurs variés.

Les périodisations proposées restent majoritairement sur le pôle de l’EPS et de ses transformations (deux à trois périodes identifiées en général). Si l’on peut comprendre que les textes officiels et les facteurs politiques constituaient des clés d’analyse mobilisées prioritairement par les candidats, la philosophie qui caractérise l’épreuve devait en effet conduire à faire également des pratiques un indicateur important de l’analyse et de la démonstration. Cet aspect était essentiel sur une longue période qui engageait le candidat à justifier ses choix de traitement du sujet. Plus généralement, il n’est pas acceptable de concevoir la première épreuve d’admissibilité comme une longue description historique amenant à raconter l’histoire de l’EPS davantage qu’à l’interpréter. Une fréquentation régulière des travaux de sciences sociales devrait aisément éviter ce genre d’approche. Pour autant, le jury a des attentes sur les connaissances à mobiliser pour construire une démonstration. Les candidats doivent faire preuve de rigueur et veiller à ne pas fournir des approximations trop importantes, qu’elles soient chronologiques ou factuelles, qui dénotent un manque d’investissement dans leur préparation. Les devoirs reflétant une maîtrise de l’histoire de l’EPS qui prend du sens au regard de l’histoire de l’école et de la société française depuis la fin du XIXe siècle sont ainsi valorisés.

**CONNAISSANCES ATTENDUES**

Globalement on pouvait envisager l’identification de quatre périodes : De la Fin du 19ème au début 20ème siècle, parmi les activités physiques de combat, à l’escrime et la lutte qui existent depuis plusieurs siècles s’ajoutent de nouvelles pratiques alors que d’autres se transforment (développement du contrôle de la violence : Elias, Dunning). Si les duels deviennent illégaux alors qu’ils constituent des « pratiques sociales », avec les duels à mains nues, on assiste à de nouvelles formes plus symboliques et moins productives mais différentes selon les cultures (Boxe anglaise/ savate française « les maîtres de chausson »). Le contexte de guerre, la formation des militaires, la transformation de la conscription amèneront à des évolutions qui vont se refléter en EP selon une transposition directe (un transfert). Ainsi, la gymnastique militaire s’impose à l’école pour former le futur soldat et construire l’esprit patriotique, elle intègre les exercices du monde militaire à celui scolaire. Les APC pour sont dans l’école pour former au combat (bataillons scolaires 1882-1891), avec le maniement des armes et le tir, les exercices de boxe française, bâton et la canne. En gymnastique, les APC n’ont pas toutes le même statut : par exemple dans le Manuel d’exercices gymnastiques et de jeux scolaires de 1891 : luttes et oppositions 2 à 2, boxe française, bâton et canne sont intégrés dans la gymnastique de développement alors que l’escrime est dans la gymnastique d’application les APC pour répondre aussi à la finalité hygiénique. Les assauts vont être supprimés et les activités physiques de combat vont s’orienter dans les apprentissages scolaires vers une progression de gestes analytiques et collectifs, plus formels dans leurs réalisations mêmes.

Par la suite, avec le processus de sportivisation des pratiques (Éclatement de l’USFSA en 1920, fédérations, championnats, JO…), les activités physiques de combat comme l’escrime et la boxe anglaise très tôt (quelques réticences et retards en lutte), vont contribuer à développer l’image des champions (Carpentier (années 1910-1920), Cerdan (années quarante)) et leur donner une caution sociale par les valeurs morales, sportives qu’elles véhiculent. Cela conduira également au développement de débats entre conceptions : combat sportif/combat académique (par exemple le modèle de boxe de Charlemont qui développe une « boxe physiologique » et le modèle sportif. Mais ce type de débat restera hors l’école et n’aura que peu de reflet en EP (bien que les championnats scolaires de boxe ou d’escrime en 1903 sport aient été organisés mais jugés incompatibles avec les finalités hygiéniques et la régénération de la race (contexte eugénisme).

Une deuxième période du début du 20ème aux années 1940 conforte cet effet, mais la forme des activités physiques de combat reste académique (influence du Règlement général d’EP entre 1925 et 1930 avec la méthode française qui conduit à un éclectisme des pratiques APC dans les applications (Avec Hébert (10 familles), on parle alors d’attaque/défense), on envisage la boxe française et l’initiation à la boxe anglaise (après 16 ans) ; il s’agit avant tout de préserver la jeunesse des dangers des combats, au contraire du Le jiu-jitsu considéré dans les activités utilitaires de formation du soldat mais pas de l’élève. En France cet « art de la souplesse » est introduit dès 1911 (Gunji Koizumi avec Jigoro Kano) ; mais le judo se répand surtout à partir de 1936 avec le Jiujitsu Club de France (Moshé Feldenkrais), intéressant surtout des intellectuels et des scientifiques parisiens. Cette activité physique de combat associe efficacité combative, valeur éducative et utilisation de la force de l’autre. Elle fera l’objet d’une mise en forme éducative de ses contenus par le développement d’un système de ceintures (très anglo-saxon) Koizumi et Feldenkrais inventent un système original entre 1937 et 1941 de classement des prises en français. C’est une activité qui intéressera particulièrement les responsables de l’EGS.

Une troisième période entre 1941 et les années 80 verra une accélération de la structuration sportive des activités de combat qui deviennent effectivement des disciplines sportives (au sens de sports de combat). Cette structuration se traduit par une augmentation du nombre de licenciés notamment en judo (mais diminution des pratiquants en boxe), accompagnée d’une diversification des pratiques de combat (boxe thaï, boxe chinoise,…). Dans cette période la question du reflet peut permettre de pointer des paradoxes voire des contradictions car, les sports de combat sont dilués dans les IO de 45 et 59, elles sont peu représentées dans les IO de 67. Par ailleurs, les valeurs portées jusque-là par les activités de combat sont prises en charge par des activités dominantes en EP et surtout dans la société (domination Athlétisme, gymnastique puis sports collectifs). Enfin, les évaluations certificatives n’intègrent pas les activités physiques de combat. D’autre part les représentations culturelles liées à la spectacularisation et la médiatisation qui frappent les imaginaires des ados (Bruce Lee, …) sont ignorées en EP et la diversité des pratiques sociales n’est pas prise en compte.

A l’opposé, ce reflet peut être souligné en mettant en avant le processus de sportivisation de l’EPS. Ainsi, si l’on considère la classification des sports chez Baquet et le rôle éducatif des APC pour les garçons : vertus sociales. De même, le développement très important voire fulgurant du judo (4ème sport olympique français en 1963) peut alimenter la question du reflet sur cette période. Ainsi, le judo s’implante en EPS à partir des années 50 par des professeurs d’EPS spécialistes (J. Biasse, R. Boulat, J. Personne), la politique de la fédération de judo : en faire un sport éducatif de masse dont on dégage l’élite, la construction d’une méthode française d’enseignement en 64 et le double projet du judo: sportif et éducatif avec codes et rituels du respect illustrent les effets de la transformation de la place, de la forme et de la fonction des activités physiques de combat et son reflet en EPS. Cependant le « virage scolaire » de cette activité ne suffira pas à l’introduire définitivement au sein de l’école (Brousse). La place des autres activités physiques de combat en EP comme la boxe scolaire restera minimisée en raison de formes pédagogiques trop traditionnelles (manque d’assauts, approches académiques, décontextualisées).

La quatrième période, à partir des années 1982 à nos jours verra des transformations conduisant à une diversification des pratiques et des modalités de pratique (voire vers des hybridations?) : Diversité des fonctions des pratiques: victoire, santé et forme physique, spiritualité, citoyenneté…. Les influences asiatiques vont se multiplier dans les pratiques et dans les imaginaires (jeux vidéo…), les formes culturelles traditionnelles (ex capoeira) vont se développer dans les pratiques culturelles et influencer l’EPS. Enfin, l’émergence du phénomène des banlieues va conduire à considérer les pratiques de combat comme un moyen de développer le sens civique, le respect d’autrui. Ces pratiques vont s’inscrire dans des projets de politiques des banlieues ou de la Ville pour l’insertion, l’inculcation des codes et seront intégrées dans l’école, parées de vertus morales et éducatives (le vivre ensemble, le respect d’autrui). Ce traitement didactique va conditionner cette réappropriation des activités physiques de combat par l’EPS qui va les spécifier scolairement : Avec les familles dont une famille d’activités duelles (1985), avec le groupement spécifiques des programmes de 1996-1998, avec la CP4 des programmes de lycées qui est encore plus large (les activités duelles (dont APC) + sports collectifs). A ce niveau d’intégration des activités physiques de combat il devient nécessaire de s’interroger sur ces transformations de place, de forme et de fonction pour cerner très certainement un reflet en EPS qui aura certainement changé sur cette période (analyser l’évolution terminologique et la classification étaient nécessaires). D’autre part, si l’on envisage une discussion sur les évaluations aux examens, le renouvellement des évaluations de 1983 qui permet de prendre les APC comme supports permet d’envisager le rôle des APC sur la citoyenneté et l’appropriation des différents rôles sociaux, sur l’apprentissage de la sécurité pour soi et les autres et donc d’estimer le reflet en EPS. On doit donc considérer que l’on est passé à des activités de combat qui se sont transformées culturellement et scolairement, que les phénomènes transpositifs ont amené à des discussions sur les choix et les formes d’APC à enseigner, mettant en évidence le traitement et la sélection scolaire des activités physiques de combat (Terrisse) , de ce point de vue, le poids social n’est pas strictement reflété : ex judo, lutte, savate-boxe française qui connaissent des évolutions différentes dans les cursus scolaires. Ainsi, la lutte est souvent considérée au collège comme propédeutique au judo qui est très peu enseigné. Le choix de la boxe française scolarisée de nos jours dans sa dimension plus féminine de la pratique en relation avec la mixité. Enfin, il faut considérer la part des activités physiques de combat dans les des pratiques enseignées (moins de 5%), ce qui illustre la permanence de résistances vis-à-vis de ces activités physiques.

**NIVEAUX DE PRODUCTION**

Il est attendu des candidats une capacité à problématiser sa réflexion, surtout lorsque le sujet ne pose aucune question explicite. Si un effort conséquent est à souligner sur les analyses du sujet et la structure générale de l’introduction, le jury regrette vivement que, la plupart du temps, l’objet de démonstration posé reste formel. En effet, la problématique étant formulée, de trop nombreux candidats ont tendance à s’en détacher au cours du développement, amenant à produire un devoir descriptif éloigné des exigences de l’épreuve. Il ne suffit pas de proposer une problématique pour s’assurer d’une démonstration de qualité. Les examinateurs sont attentifs à la capacité des candidate- s à « exploiter » les éléments proposés dans l’introduction. Par ailleurs, les candidat-e-s doivent faire l’effort d’inscrire leur propos au regard des travaux de référence sur les thématiques abordées. Il est regrettable de constater que certains ouvrages sont systématiquement cités sans que le sujet n’en justifie l’utilisation. Le recours à des références bibliographiques formelles, non maitrisée ou inappropriées est pénalisant pour les candidats. En général, un renvoi bibliographique suppose de citer le nom de l’auteur, le titre de la revue ou de l’ouvrage et l’année de publication. Des références bibliographiques adéquates et maîtrisées ont conduit à valoriser certaines copies. Sur la forme, le jury a considéré que de trop nombreuses copies ne faisaient pas l’effort de respecter les règles grammaticales et syntaxiques de la langue française. A ce titre, elles ont été pénalisées. Il faut rappeler qu’une relecture s’impose à la fin de l’épreuve pour gommer les scories et les maladresses inacceptables à ce niveau.

**NIVEAU 1.**

Ce premier niveau de production correspond à des copies se caractérisant par une absence de problématisation, se limitant tout au plus à une reformulation partielle du sujet ; reformulation dans laquelle les termes mêmes du sujet ne sont la plupart du temps pas définis ni analysés. Ce type de proposition se traduit en général par une vague fresque générique de l’histoire de l’EPS dans laquelle les activités physiques de combat sont occultées ou évoquées incidemment. Les connaissances restent faibles, envisagées de façon générique et allusive, souvent approximatives voire erronées quand elles sont présentes. Elles débouchent la plupart du temps sur une fresque historique générale ne se rattachant quasiment pas au sujet. Le prétexte de l’évolution de l’EPS est souvent mobilisé mais demeure insuffisant pour réaliser les mises en relation nécessaires et permettre la réponse à la question posée par le sujet. La contextualisation des productions quand elle n’est pas absente, reste limitée à l’histoire générale de l’EPS à travers une vague chronologie de l’histoire de l’EPS présentant des lacunes très marquées. La structure des productions est faible, avec des parties manquantes, accompagnée d’une syntaxe et d’un niveau orthographique et/ou grammatical n’assurant pas une lisibilité suffisante.

**NIVEAU 2.**

Il réunit les copies se situant partiellement dans le sujet, faisant preuve d’une fragilité méthodologique et/ou historique. Les productions présentent des problématisations réductrices à l’évolution de l’EPS dans laquelle les activités physiques de combat ne sont envisagées que comme une conséquence de cette évolution. Elles envisagent parfois les transformations des activités physiques de combat en EPS mais en omettant leur évolution sociale et culturelle, sans que des mises en relation entre ces deux types d’évolution ne soient faites. L’effort de définition des termes et notions du sujet reste formel, la question de fond, les enjeux ne sont pas perçus. Les connaissances sur les activités physiques de combat sont souvent limitées (au début de la période surtout), mais encore très superficielles, vagues et génériques. Les éléments de contextualisation sont limités ne permettant pas de structurer de façon efficace la chronologie. Si les productions deviennent plus structurées pour ce niveau, elles restent formelles, manquent de cohérence et présentent des déséquilibres entre les différentes parties développées. La lisibilité n’est pas toujours assurée et l’expression reste perfectible.

**NIVEAU 3.**

Ces copies proposent un niveau de traitement acceptable et peuvent être considérées comme étant recevables au regard des exigences du CAPEPS. Ainsi une problématique est clairement annoncée, s’appuyant sur une analyse effectives des termes du sujet et proposant des mises en relation illustrant une volonté démonstrative : la problématique est structurée et opérationnelle. L’évolution des activités physiques de combat dans ses dimensions culturelles et scolaires, est mise en relation avec l’évolution de l’EPS. Cependant, les trois analyseurs proposés par le sujet (place, forme et fonction) ne sont pas effectivement traités ni mis en relation pour pointer les enjeux et caractériser le reflet dans l’évolution de l’EPS. La démonstration s’appuie sur quelques connaissances maitrisées (le début et la fin de la période), mais abordées sur le seul versant scolaire avec quelques références relativement maitrisées. Du point de vue de la contextualisation, quelques éléments de rupture sont identifiés et caractérisés assurant une certaine crédibilité argumentaire mais le traitement chronologique laisse apparaitre des lacunes nuisant à la démonstration. La structure des productions manifeste une certaine cohérence mais limitée souvent à un seul type d’analyseur (les textes officiels par exemple) délaissant la mise en relation culture sociale-culture scolaire attendue par le sujet. La lisibilité est assurée tant dans le contenu que dans l’expression.

**NIVEAU 4.**

Il regroupe les meilleures productions qui ont pour point commun le souci de la démonstration argumentée : les termes du sujet sont mis en relation au service d’une problématique dont l’entrée est constituée par les transformations des activités physiques de combat dans leurs différentes dimensions sociale comme scolaire. L’argumentation se fait sur différents registres, historique, sociologique et scolaire, de façon dialectique et permet de caractériser la nature du reflet (analyse terminologique et évolution des concepts autour des activités physiques de combat). La démonstration manifeste une réelle réflexion sur les enjeux culturels et éducatifs. Les connaissances sont diversifiées et bien référencées, les auteurs du domaine des activités physiques de combat sont connus (Loudcher, Brousse, Calmet, Clément, Terrisse etc.) et leurs écrits maîtrisés. Les repères historiques sont pertinents et assurent l’étayage de la démonstration. Les éléments de contextualisation sont utilisés de façon précise et fine, pointant les obstacles et paradoxes de l’intégration des activités physiques de combat dans l’évolution de l’EPS. L’argumentation est structurée et multicritère, elle assure des transitions et synthèses pertinentes. La lisibilité est de bon niveau, avec une fluidité ajoutant à la démonstration.